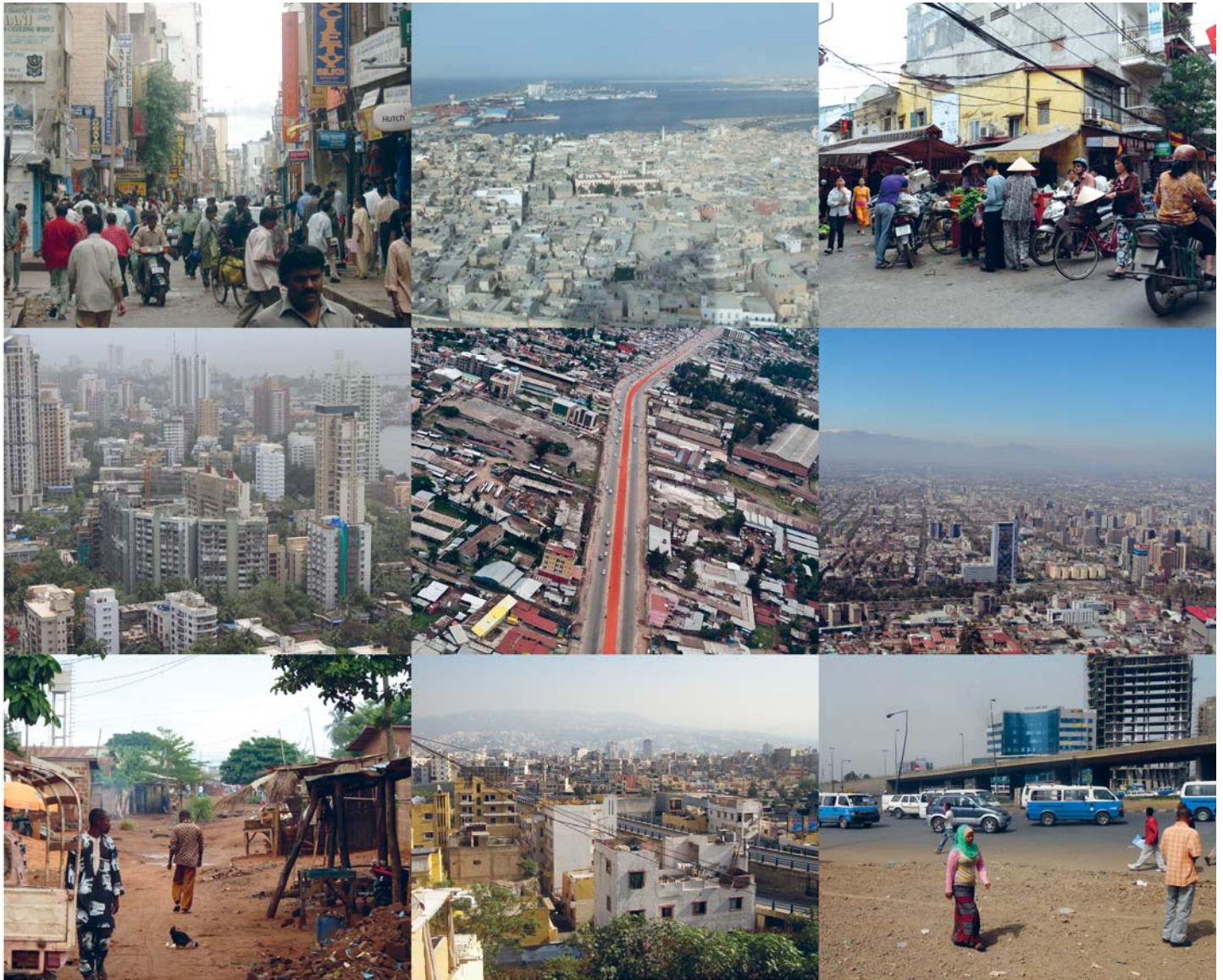


traits d'agences

L'actualité des agences d'urbanisme

Supplément au n° 60 de **traits urbains**, le magazine opérationnel des acteurs du développement et du renouvellement urbains (*ne peut être vendu séparément*)



Printemps 2013

Dossier

Agir à l'international



Claire Guihéneuf : le souffle de l'Ouest
Jean Rottner : capitaine d'agence

traits d'agences

Printemps 2013

EN BREF

- Vers une plate-forme d'ingénierie territoriale en Isère 3
- Vers un pôle métropolitain pour l'Auvergne 3
- Des manifestations en régions sur le PLUi 3
- Un « observatoire des solidarités territoriales au sein de l'agglomération caennaise » 3
- La FNAU contribue aux concertations sur les projets de lois 4
- FNAU - MOT : séminaire européen sur l'observation des territoires transfrontaliers 4
- Dunkerque : une évaluation *in itinere* et partenariale du SCoT 4

- Mouvements dans les agences 5
- Travaux en cours 6
- Les publications 7

DOSSIER

Agir à l'international

- International : modes d'action, partenaires, perspectives 9
- La carte des coopérations internationales 10
- Apur : élaboration des plans d'aménagement unifiés des villes de Rabat et Salé 12
- Agence de Toulouse : Hanoï, un plan guide pour une entrée de ville majeure 13
- Agence de Grenoble : une agence urbaine pour réconcilier Sfax et son littoral 14
- Agence de Saint-Omer : appuyer des intercommunalités au Bénin 15
- Agence de Lyon : accompagner et renforcer les équipes locales 16
- IAU Ile-de-France : plans, projets et participations 17
- Agence de Marseille : un atlas des villes portuaires du Sud et de l'Est de la Méditerranée 18

PORTRAITS

- Claire Guihéneuf, le souffle de l'Ouest 19
- Jean Rottner, capitaine d'agence 20

(Photo de couverture : a/ JP.Lestang - b/ F.Awada - c/ G.Antier - d/ & h/ E.Huybrechts - e/DR - f/ I.Fabre - g/ N.Rochas - j/ P.Berger - Montage : Olivier Cransac.)

S'INSCRIRE DANS LES DÉFIS URBAINS MONDIAUX



DR

L'Asie et l'Afrique sont les continents qui accueilleront le plus grand nombre de nouveaux urbains dans les décennies à venir. Dans les pays du Sud, l'explosion urbaine pose avec une acuité particulière les questions de développement de l'économie locale, de réduction des inégalités sociales, d'accès aux services essentiels, d'organisation des quartiers informels, de protection des ressources et de transition énergétique.

La généralisation du « fait urbain » ouvre des enjeux de décentralisation, de renforcement des maîtrises d'ouvrage publiques, de formation et de mobilisation du potentiel des acteurs locaux. C'est pourquoi ONU Habitat, dirigé par Joan Clos, ancien maire de Barcelone, a fait de la planification urbaine stratégique un axe majeur de ses politiques pour les années à venir.

Dans ce contexte, comment agissent les agences d'urbanisme à l'international? Intervention en coopération décentralisée en appui de leurs collectivités, réponse à des appels d'offres internationaux, les formes de mobilisation des agences sont variées. Le « concept d'agence urbaine » partenariale et pluridisciplinaire se révèle aussi une formule qui intéresse les villes du Sud. Plusieurs agences d'urbanisme françaises accompagnent ainsi des créations d'outils d'ingénierie de ce type, notamment dans des villes africaines.

Ce numéro de « Traits d'agences » vise à en donner un aperçu de l'action des agences d'urbanisme hors d'Europe ainsi qu'à tracer des pistes pour développer des coopérations décentralisées dans des formules originales et durables et pour contribuer à une expertise urbaine française en réseau à l'international. ■

Vincent Feltesse, Président de la FNAU

traits d'agences, actualité des agences d'urbanisme, supplément au n° 60 de Traits urbains, le magazine opérationnel des acteurs du développement et du renouvellement urbains (ne peut être vendu séparément). • Editeur : Innovapresse & Communication - 1, place Boieldieu - 75002 Paris - Tél. : 01 48 24 08 97 - Fax : 01 42 47 00 76 - www.urbapress.fr - RCS Paris B 329255 566 - ISSN : 1776-9604 - Commission paritaire : 0213 T 87608 • Directeur de la publication : Christian Coustal • Traits d'agences est réalisé en partenariat avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme : 22 rue Joubert, 75009 Paris - Tél. 33 (0)1 45 49 32 50 - www.fnau.org • Comité éditorial : Gilles ANTIER, Brigitte BARIOL, Patrice BERGER, Florence SORRENTINO, Marie-Christine VATOV • Ont participé à ce numéro : Gilles ANTIER, Brigitte BARIOL, Séverin BARON, Patrice BERGER, Jean-Philippe BRIAND, Sylvie BUGUERET, Isabelle COLLET, Olivier CRANSAC, Géraldine DESBETES, Vincent FOUCHIER, Alain FRANCK, Patricia GOUT, Sofia GUEVARA-VIQUEZ, Nicolas GUILLON, Eric HUYBRECHTS, Jérôme IONESCO, Mehmed MEZIANI, Xavier MOIROUX, Sandrine MOUSNIER, Anne QUANTIN-POTTECHER, Isabelle QUERLIER, Isabelle RICHARD, Christian ROBISCHON, Nicolas ROCHAS, Muriel ROUZE, Marie-Pierre RUCH, Florence SORRENTINO, Héléna TISSOT, Pierre TRIDON. • Directeur artistique : Alain Martin • Maquette : Marie-Hélène Regnier • Abonnement annuel à Traits Urbains : 85 € TTC (7 numéros) - 15 € le numéro, 25 € le hors série - TVA : 2,1% - renseignements et abonnement : abonnement@innovapresse.com • Imprimeur : Corlet Imprimeur (14) • Dépôt légal : à parution.

VERS UNE PLATE-FORME D'INGÉNIERIE TERRITORIALE EN ISÈRE

Le projet isérois de plate-forme d'ingénierie territoriale fait converger les attentes des collectivités et l'offre mutualisée de dix organismes partenaires. Il se veut une première clé de réponse aux enjeux des recompositions territoriales et de mise en œuvre des politiques publiques à naître des prochaines lois Décentralisation et Urbanisme-Habitat. Cette initiative, impulsée par le Conseil général de l'Isère en 2011 et autosaisie par les organismes, a donné jour à une démarche originale et à des débouchés concrets. Elle contribue au débat national et à la recherche de solutions innovantes autour de la question de l'ingénierie publique, soulevée notamment par le rapport du sénateur Jarlier.

L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise a conduit le projet en 2012, avec 9 autres organismes publics de l'Isère: AEPI, ADIL, AGEDEN, ALEC, CAUE, EPFL.D, Groupe 38, H&D, PACT38. Cette démarche novatrice conçue à partir des attentes des territoires et de l'offre disponible doit permettre de répondre aux enjeux de performance et d'optimisation des finances publiques incarnés par une ingénierie territoriale renouvelée. À l'issue d'un diagnostic révélateur de la complémentarité de l'action des organismes dans la chaîne d'intervention de la planification au projet, les partenaires ont coproduit une offre de services articulée autour de sept « produits » concrets et ciblés, élaborés avec les maîtres d'ouvrage et les territoires. La gouvernance politique s'organise autour d'une convention collectivités / organismes.

→ En savoir plus: www.aurg.asso.fr



© Agence d'urbanisme Clermont Métropole

VERS UN PÔLE MÉTROPOLITAIN POUR L'Auvergne

« Mettre en commun nos forces et nos atouts sur des projets porteurs », « faire émerger des actions que seuls les EPCI ne pourraient pas porter », « élargir le champ des partenariats », tels étaient les leitmotivs des élus et acteurs locaux appelés à débattre sur les enjeux des territoires urbains autour de Clermont-Ferrand, Issoire, Riom, Thiers et Vichy dans le cadre des 1^{ères} Assises Métropolitaines organisées le 8 décembre 2012.

Ce temps fort associant l'Etat, la Région, les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme, mais aussi près

de 200 élus et acteurs locaux, a permis de poser les grandes orientations pour renforcer la performance métropolitaine auvergnate et définir une nouvelle gouvernance autour de quatre axes de coopération: promouvoir les mobilités durables, stimuler l'innovation et la connaissance, déployer une offre culturelle, sportive et touristique d'excellence, et aménager les territoires d'enjeux métropolitains. Ce territoire urbain, véritable poumon démographique auvergnat, est déjà la réalité quotidienne des habitants, des étudiants et des entrepreneurs qui y vivent et s'y déplacent. Dès lors, il semble déterminant que la démarche métropolitaine engagée avec l'appui technique de l'Agence d'urbanisme Clermont Métropole débouche sur une stratégie explicite et partagée dans des domaines ciblés, porteurs pour le devenir du territoire.

→ www.clermontmetropole.org

DES MANIFESTATIONS EN RÉGIONS SUR LE PLU

La mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement et les perspectives d'évolution portées par le projet de loi Duflot induisent plus que jamais un renouvellement des

pratiques de « l'acte de planifier »: le PLU intercommunal est au cœur de cette problématique. La FNAU a publié en 2012 un ouvrage de référence sur ce thème « PLU, retours d'expériences, des pistes pour demain ».

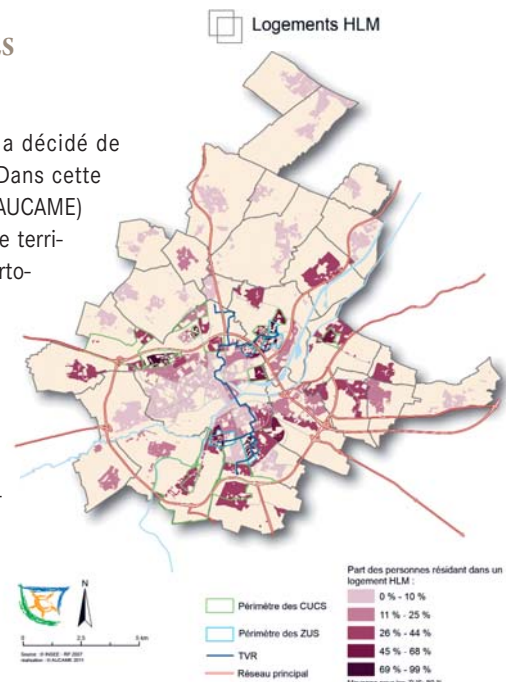
Dans cet esprit, l'aua/T, co-rédactrice de la publication, a organisé, le 18 janvier dernier, un séminaire de travail centré sur le PLU et ses modalités de mise en œuvre. La journée s'est organisée autour d'un exposé des pratiques à l'échelon national et d'un retour d'expériences croisées entre les agglomérations de Lyon et Bordeaux. Cet événement a réuni l'ensemble des membres de l'aua/T, ainsi que des représentants des villes moyennes de l'aire métropolitaine. Eminemment technique, il a permis d'informer et d'échanger sur les enjeux du lancement d'un tel exercice, pour les différentes échelles des intercommunalités.

Dans la même dynamique, la FNAU a co-organisé avec l'AdCF une manifestation sur le PLU à Deauville, le 18 décembre 2012. En réunissant élus et techniciens de Normandie, avec la présence de l'AURH, l'enjeu était de souligner l'importance d'une approche intercommunale de l'urbanisme.

UN « OBSERVATOIRE DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES AU SEIN DE L'AGGLOMÉRATION CAENNAISE »

En 2011, la Communauté d'agglomération de Caen la Mer a décidé de se saisir pleinement de la compétence politique de la ville. Dans cette optique, elle a sollicité l'agence d'urbanisme de Caen Métropole (AUCAME) pour l'aider à identifier les quartiers les plus en difficulté sur le territoire. Ce travail a donné lieu à la publication d'une synthèse cartographique basée sur une dizaine d'indicateurs socio-économiques facilement mobilisables.

L'agglomération a souhaité poursuivre la démarche en créant un observatoire des solidarités territoriales. Confié à l'AUCAME, il comportera un premier socle d'une quinzaine d'indicateurs d'alerte et de progrès couvrant l'ensemble du territoire communautaire et un second socle d'indicateurs caractérisant chacun des quartiers fragiles. La première version sera initiée en cours de l'année 2013. Dans ce cadre, l'AUCAME a analysé la situation sociale de Caen la Mer en la comparant à celle d'une trentaine d'agglomérations françaises choisies en fonction de leur positionnement géographique, de leur taille et de leur rang dans l'armature urbaine.



LA FNAU CONTRIBUE AUX CONCERTATIONS SUR LES PROJETS DE LOIS

L'actualité législative de la fin de l'année 2012 et du début 2013 est riche. En mobilisant son réseau d'experts, de directeurs et d'élus, la FNAU a formalisé plusieurs contributions à des concertations initiées par le gouvernement.

La convergence entre les projets de loi de décentralisation et Urbanisme-Habitat, mais aussi la concertation sur la refonte de la politique de la ville et la préparation de l'accord de partenariat entre la France et l'Union Européenne pour la future programmation des fonds européens, apparaissent comme l'opportunité pour une organisation des compétences et une hiérarchie des normes plus lisibles qui favorise le « sur-mesure territorial » et une logique de co-élaboration entre les différentes collectivités.

La FNAU a notamment participé aux séances de concertation lancées par Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, et qui se sont déroulées durant le mois de janvier 2013. Afin de favoriser une meilleure cohérence, évolutivité et sécurité de l'urbanisme, la FNAU plaide pour une modularité des documents d'urbanisme, à décliner dans des PLU communautaires, une nouvelle génération de SCoT et les potentiels schémas régionaux. Le réseau des agences d'urbanisme défend aussi la mise en œuvre dans les territoires d'une stratégie foncière maillée entre l'observation, la planification, l'action opérationnelle et même la fiscalité.

Les projets de lois décentralisation et Urbanisme-Habitat sont également l'occasion de rappeler l'enjeu d'une ingénierie territoriale en réseau dans les territoires, dans laquelle les agences d'urbanisme prendront toute leur place pour la construction d'une intelligence territoriale collective.



© FNAU

FNAU – MOT : SÉMINAIRE EUROPÉEN SUR L'OBSERVATION DES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS

Le premier séminaire européen sur l'observation des territoires transfrontaliers, le 10 décembre 2012 à Nancy, a constitué un lieu d'échange entre élus et experts sur les multiples problématiques et enjeux soulevés par les dynamiques spatiales transfrontalières en Europe.

En effet, à la charnière entre des aires politiquement et culturellement différentes, ces territoires soulèvent des défis méthodologiques d'observation. Les échelles territoriales, les indicateurs et les façons de les calculer varient d'un pays à l'autre. Or, les enjeux d'ordre économique et social appellent une observation coordonnée, la mise en place d'outils pérennes afin d'approcher les problématiques relatives au marché du travail, la mobilité transfrontalière, le logement, la santé. A titre d'illustration, à Genève, le nombre d'actifs frontaliers a doublé depuis 1980.

Ce séminaire a été ainsi le lieu de restitution du travail d'observation statistique transfrontalière mené depuis plus de deux ans par la MOT et la FNAU pour le compte de la DATAR, étude qui a permis de dresser une première base de données transfrontalières en vue d'une ana-

lyse comparative. Par ailleurs, la présentation des multiples exemples d'observation transfrontalière, tels que le cas franco-genevois, celui de l'aire métropolitaine de Lille ou de la frontière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande ont mis en avant l'intérêt de la généralisation de la démarche.

Le séminaire a été enfin l'occasion de discuter de l'intérêt d'un comité stratégique européen consacré à l'observation des territoires transfrontaliers, qui permettrait de faciliter le dialogue entre les différentes observations déployées dans les pays de l'Union européenne.

DUNKERQUE : UNE ÉVALUATION IN ITINERE ET PARTENARIALE DU SCoT

Le syndicat mixte du SCoT de la Région Flandre-Dunkerque a fait le choix de commencer l'évalua-

tion en 2008, c'est-à-dire juste un an après l'approbation du Schéma. Il s'agissait de pouvoir observer les premiers changements générés par le projet et de suivre le territoire année après année. Cette évaluation *in itinere* a permis de rectifier les stratégies envisagées sans attendre la fin de la période consacrée à la mise en œuvre (2017), en mettant notamment en évidence des changements de contexte ou des effets inattendus.

La particularité de la méthode employée par l'AGUR réside dans le partage de cet exercice d'évaluation avec un grand nombre d'acteurs qualifiés. Après une première analyse quantitative, les résultats sont mis en débat. Ils se trouvent ainsi enrichis de facteurs d'explications et d'observations plus qualitatives. Au fil des réunions, cette démarche s'est révélée un outil de gouvernance pour le SCoT permettant des échanges entre acteurs très différents, une appropriation des contenus du document, voire la relance de certains projets « endormis ».

Avec cinq ans de recul, les résultats présentent le territoire Flandre-Dunkerque sous un jour nouveau. Ils incitent à revoir les premiers objectifs et à en imaginer d'autres en prenant en compte des problématiques nouvelles. Loin d'être un point final, l'évaluation du SCoT de la région Flandre-Dunkerque nourrit les réflexions d'une mise en révision et jette les premières bases d'un nouveau projet de territoire.

Les résultats de l'évaluation sont régulièrement présentés aux élus, ici lors d'une réunion avec les co-présidents du projet de territoire, en septembre 2012.



© AGUR



Patricia Gout à la direction de l'agence de Metz

Patricia Gout a pris la direction de l'Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle, l'AGURAM, à Metz, au mois de mars. Ingénieur et urbaniste (master ENPC) au ministère du Développement durable, elle a choisi d'effectuer plusieurs

allers-retours entre la France et l'Allemagne. A Lyon, au CERTU, elle a piloté la planification des déplacements urbains. A Dortmund, à l'Institut de recherche pour le développement urbain et territorial du Land de la Rhénanie du Nord, elle a été directrice d'études pour la coordination des politiques urbanisme-transport. Récemment, elle dirigeait à Strasbourg le service Energie Climat Logement Aménagement à la Direction régionale, la DREAL Alsace, avec une implication marquée à l'échelle du grand territoire. Elle succède à Sophie Chabot, qui dirige désormais la recherche à l'école d'architecture de Nancy, l'intérim étant assuré par Michel Sanchez, directeur adjoint. ■



Vincent Fouchier, de l'IAU à la métropole marseillaise

Vincent Fouchier devient directeur du projet métropolitain, auprès du préfet délégué au projet métropolitain Marseille-Provence (Laurent Théry, Grand Prix de l'urbanisme 2010), en préfecture des

Bouches-du-Rhône... et bientôt au sein d'une mission interministérielle dont le Premier ministre a annoncé la création.

Sous l'autorité du préfet délégué, il aura à coordonner le travail des services de l'Etat déconcentré, en partenariat étroit avec les collectivités territoriales ainsi qu'avec les représentants du monde socio-économique, pour produire puis mettre en œuvre le projet de la métropole Aix-Marseille-Provence.

La création de ce poste fait suite aux engagements du gouvernement d'accompagner le développement de la métropole marseillaise, à la fois sur le plan institutionnel (création d'une nouvelle institution par la loi) et sur le plan de la stratégie d'action publique. Vincent Fouchier, docteur en urbanisme, était auparavant directeur général adjoint de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France (IAU-IdF), délégué à la coordination du schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF); il y dirigeait le département « planification et aménagement durables ». Il reste président du groupe Urbain de l'OCDE (après avoir été vice-président depuis 2005 et délégué de la France). ■



Alain Franck, du Havre à Bayonne

Depuis janvier 2013, Alain Franck a quitté l'estuaire de la Seine pour celui de l'Adour et prendre la direction de l'Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP), agence atypique rayonnant sur un territoire inter-départemental et sur les deux agglomérations de Pau et Bayonne.

C'est d'abord dans le secteur privé de la construction et des Sem d'aménagement de la région parisienne que cet urbaniste de formation s'aguerrit aux différentes facettes de son métier avant d'exercer en consultant libéral, en prise directe avec les donneurs d'ordre et les équilibres financiers.

La fin des années quatre-vingt-dix l'amènera à intégrer le monde des agences d'urbanisme. Tout d'abord et pour 7 années à l'AURM (Région Mulhousienne) en responsabilité de l'urbanisme et de la planification, puis pour encore près de 7 années à l'AURH (Région du Havre) comme directeur des études. Il y animera une équipe d'une vingtaine de chargés d'études et les réflexions préparatoires à la création du pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine tout en participant de façon active aux travaux inter-agences de l'axe Seine.

Une nouvelle période (de 7 ans ?) s'ouvre pour Alain Franck dans un nouveau territoire « périphérique », mais cette fois beaucoup plus au sud. « La capacité d'innovation de la seule équipe d'agence d'urbanisme implantée sur deux sites, avec un partenariat diversifié, doit être confirmée; pour cela, j'entends m'appuyer à l'AUDAP sur une équipe jeune, compétente et motivée ». ■

AGENDA

- Mardi 19 mars : séminaire du réseau des pôles métropolitains sur le transfrontalier à Metz
- Jeudi 4 avril : colloque des EPFL à Toulouse
- Jeudi 11 avril : colloque villes et gares numériques à Paris
- Jeudi 18 avril : séminaire du réseau des pôles métropolitains sur les partenariats à Lyon
- Mardi 18 juin : « Acteurs de l'habitat : quoi de neuf chercheurs ? » à Paris
- Mercredi 3 juillet : journée annuelle des pôles métropolitains à Paris
- 11, 12 et 13 septembre 2013 : 34^e Rencontre de la FNAU à Amiens

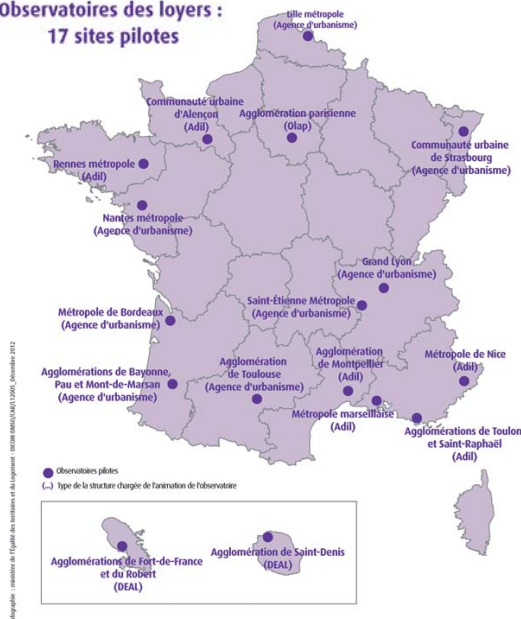
TRAVAUX EN COURS

■ HUIT AGENCES IMPLIQUÉES DANS L'EXPÉRIMENTATION SUR L'OBSERVATION DES LOYERS

Dans le cadre de l'expérimentation pour un observatoire national des loyers lancée par le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement en décembre 2012, huit agences d'urbanisme ont été retenues parmi les 18 sites pilotes. L'objectif est de constituer un outil pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de l'habitat, à la fois au niveau national et au niveau local. A ce titre, ces agences participent au dispositif piloté par la DHUP, l'OLAP et l'ANIL qui doit aboutir à la mise en place d'observatoires locaux pilotes d'ici à l'été, lesquels seront évalués à l'automne avant une extension du dispositif à l'ensemble du territoire prévue pour 2014.

Par delà les enjeux de calendrier et de financement, cette expérimentation soulève des questions de sélection d'indicateurs et de restitution de la base de données. Après les premières réunions, un groupe de travail FNAU a été monté afin de mutualiser le savoir-faire des agences d'urbanisme et de peser dans les choix méthodologiques. La FNAU est présente avec les autres associations d'élus afin de représenter également les intérêts des collectivités locales, principaux financeurs de la démarche. ■

Observatoires des loyers : 17 sites pilotes



Cité U Cornil, 46 rue Crillon 5°.

■ LE LOGEMENT ÉTUDIANT À MARSEILLE

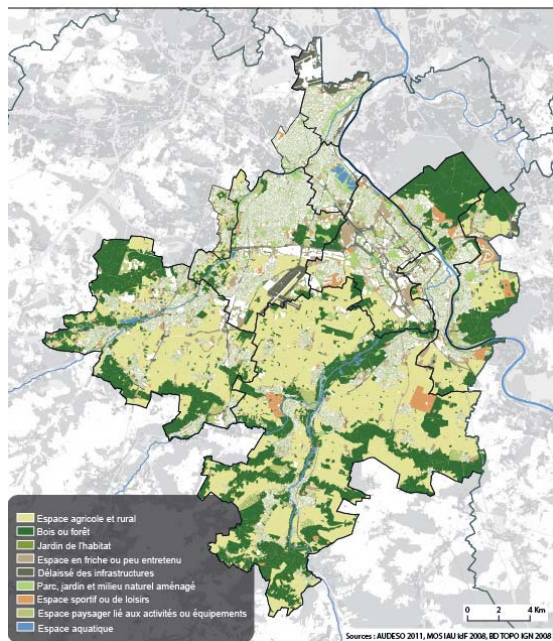
Premier poste de dépense des étudiants, le logement n'est pas seulement un facteur d'attractivité pour les pôles universitaires, il est également un enjeu de réussite éducative et d'insertion. Il n'existe pas, en la matière, de solution « type » : le logement étudiant répond à une multitude de pratiques et de besoins, sur des temporalités plus ou moins courtes, pour des publics de plus en plus diversifiés.

L'étude de l'agAM s'inscrit dans la réflexion nationale menée par la FNAU sur le rôle des villes et agglomérations dans le paysage universitaire français et fait écho au plan gouvernemental sur le sujet. Elle a pour but de donner à la Ville de Marseille (ou « à son commanditaire ») une meilleure visibilité quant aux besoins réels en matière de logement étudiant, et une réactivité plus grande face aux demandes de permis de construire. Pour cela, elle s'attache notamment à proposer une méthode d'évaluation de ces besoins. ■

■ LES ESPACES OUVERTS DU CENTRE ESSONNE-SEINE-ORGE

Alors que les enquêtes publiques sur le SRCE et le SDRIF s'engagent et que la trame verte et bleue est devenue un leitmotiv, l'Audeso finalise une approche des espaces non artificialisés sous l'angle de leurs fonctions : écologique, sociale, de production, de gestion de l'eau, de cadre de vie. Les espaces ouverts représentent 73 % de la surface du CESO, soit 36 500 ha, l'urbanisation progressant de 150 ha/an.

La reconnaissance de leurs fonctions et l'approche intercommunautaire devraient permettre d'en faire un enjeu primordial de l'aménagement du territoire. L'Audeso s'est engagée dans une démarche de sensibilisation qui a donné lieu en 2012 à un club technique et un atelier d'élus CESO horizon 2030. Une publication sera disponible prochainement. ■



© agAM



ATELIER DE CLERMONT-FERRAND DU CLUB PROJET URBAIN ET PAYSAGE

Comme chaque année, le Club Projet urbain et Paysage de la FNAU a mobilisé une trentaine d'urbanistes, d'architectes et de paysagistes pour explorer les possibilités de reconversion du

site Saint-Jean/Cataroux à Clermont-Ferrand. Ce territoire majeur du cœur métropolitain, façonné par les usines Michelin, est également le site potentiel de la future gare TGV. Pendant trois jours, experts et juniors venant de 23 agences ont travaillé sur le terrain, confronté leurs approches, échangé avec techniciens et élus pour produire les pistes d'un projet urbain. Cet ouvrage présente les propositions élaborées au sein de l'atelier ainsi que les échanges qui se sont tenus à l'occasion du séminaire du club sur le projet urbain dans les espaces d'activités économiques.

www.fnau.org



INSEE/AGENCE D'URBANISME DE REIMS : DE L'ÉMERGENCE D'UN PÔLE MÉTROPOLITAIN

L'Agence d'urbanisme de Reims a coproduit une publication avec l'Insee Champagne-Ardenne pour identifier les liens qu'entretiennent les territoires qui constituent l'armature urbaine du Pôle

Métropolitain. Ce partenariat avec l'Insee met en évidence la coexistence de dix systèmes urbains, soit 1 100 000 habitants qui se répartissent de façon presque homogène entre villes et campagne. Ces relations physiques entre territoires s'effectuent sans concurrence. A l'heure où les élus du G10 s'apprêtent à s'engager pour la mise en œuvre d'un Syndicat mixte du Pôle métropolitain, cette investigation entre l'Insee et l'agence d'urbanisme de Reims s'avère particulièrement opportune.

<http://goo.gl/gfmzz>



APUR : ÉTUDE PROSPECTIVE SUR LE DEVENIR DE LA PETITE CEINTURE

En 2010, la ville de Paris et RFF ont confié à l'Apur le soin d'élaborer un diagnostic prospectif de la Petite Ceinture, cette ligne de chemin de fer créée dès la deuxième moitié du XIX^e siècle

autour de Paris, mais fermée au trafic de voyageurs et de marchandises depuis de nombreuses années. Une deuxième phase d'étude décline, tronçon par tronçon, les différents potentiels, les paysages et les pratiques qui contribueront à l'élaboration de projets d'avenir pour ce territoire. Élément du patrimoine parisien, réserve de biodiversité au cœur de la métropole, la Petite Ceinture joue aussi un rôle dans la vie sociale et accueille de nombreux usages. Les scénarii d'évolution devront prendre en compte les différents visages offerts par l'infrastructure.

- Phase 1 : diagnostic prospectif

www.apur.org/etude/etude-prospective-devenir-petite-ceinture-phase-1-diagnostic-prospectif

- Phase 2 : évolutions

www.apur.org/etude/etude-prospective-devenir-petite-ceinture-phase-2-evolutions



UNE ÉTUDE SUR LA RECONVERSION DE LA BASE AÉRIENNE 128 DE METZ-FRESCATY

Dans le cadre du contrat de redynamisation des sites de défense, l'AGURAM a réalisé une première phase d'étude relative à la reconversion de la Base aérienne 128 de Metz-Frescaty. Elle consiste

en une analyse multithématique du site : situation et historique de l'occupation ; contexte urbain ; structure et occupation ; analyse paysagère et urbaine ; situation au regard des documents de planification, des servitudes et des contraintes ; analyse foncière et conditions de cessibilité ; accessibilité ; diagnostic environnemental et analyse faunistique et floristique. Ce diagnostic souligne l'importance et l'état du patrimoine bâti existant et des réseaux sur les 408 ha du site.

Etude de reconversion de la base aérienne 128 : replacer le site dans son contexte urbain, AGURAM, septembre 2012.

AGIR À L'INTERNATIONAL

Depuis quelques années, il y a autant d'êtres humains en ville que dans les campagnes, et l'on a enfin reconnu le rôle majeur des villes pour le développement local et mondial : jamais autant de Terriens, et jamais autant de monde en ville !

Et parce que l'explosion urbaine de ces dernières décennies dans les pays émergents ou en développement va se poursuivre, tant dans les villes secondaires que dans les métropoles, notamment en Méditerranée, en Asie, mais plus encore en Afrique subsaharienne, elle nécessite vision et anticipation de la croissance urbaine. Il faut pourtant souligner, dans de nombreuses villes du Sud, la persistance d'une décentralisation inaboutie, ainsi que d'une maîtrise d'ouvrage politique, de corps techniques et de budgets municipaux trop faibles pour poser les bases solides d'une gestion locale efficace et pérenne de cette croissance.

A défaut de moyens, les idées circulent. Nous vivons aujourd'hui une ère de villes de plus en plus interconnectées qui réfléchissent ensemble aux politiques urbaines à l'échelle mondiale, tant avec les grands bailleurs que dans des « Forums urbains mondiaux » et autres sommets des villes, dont le prochain et très important « Habitat III » en 2016.

Le réseau des agences et la FNAU s'impliquent dans ce mouvement global de réflexion et d'action sur les modalités d'une gouvernance et d'un développement urbain durable (DUD) : nombreuses interventions d'une vingtaine d'agences auprès de 60 villes dans le monde ces dix dernières années, Club International, rapprochement avec les bailleurs et avec d'autres réseaux (Cuf, PFVT, etc.)...

Tout concourt donc à présenter dans ce dossier comment les agences et la FNAU interviennent aujourd'hui face à la question urbaine du monde émergent et en développement. Des bilans d'action au Bénin, à Hanoï et au Maroc y alternent avec des capitalisations d'expériences (la coopération décentralisée, la démarche participative dans les plans et projets) et d'autres thèmes : un atlas de villes portuaires, l'appui auprès d'une agence urbaine, le positionnement international du réseau. Il y a sûrement matière à faire autrement, ailleurs et peut-être mieux. Que ce soit en coopération décentralisée ou dans le cadre de contrats, à chacun de décider, en interne et avec sa collectivité. Et chaque jour permet de mieux réaliser tout le « retour » à attendre de cette ingénierie des agences, certes « hors les murs », mais confrontée à un défi général, celui du développement urbain durable.

Espérons que ce dossier saura démontrer, notamment aux yeux des collectivités, « l'évidence internationale » de notre réseau d'agences, que sa taille et les professionnels qui le font vivre rendent déjà... unique au monde.

Gilles ANTIER, Directeur international IAU-IdF,
et **Patrice BERGER**, Directeur international UrbaLyon

International : MODES D'ACTION, PARTENAIRES, PERSPECTIVES

par Brigitte BARIOL, déléguée générale de la FNAU

Les agences d'urbanisme plaident pour les partenariats, la co-production, l'inscription dans la durée, la pluridisciplinarité. Dans leurs actions à l'international, elles portent ces mêmes valeurs avec la volonté d'une action adaptée à la singularité de chaque contexte local pour appuyer la construction de projets et la co-production des acteurs avec les collectivités locales.

L'action à l'international des agences se développe sur tous les continents et concerne aussi bien l'assistance à maîtrise d'ouvrage ou la maîtrise d'œuvre de démarches de planification et de projet urbain, que l'appui à la mise en œuvre d'ateliers, de formation ou d'actions pédagogiques. Les agences interviennent sur des missions de plusieurs années sur les schémas de planification de grandes métropoles (Rabat-Salé, Casablanca, Alger, Damas, Amman, le Liban, Addis-Abeba, Mumbai, Bangalore, Phnom Penh, Hô-Chi-Minh-Ville, Hanoï...) mais aussi sur des agglomérations de taille moyenne.

Le premier cadre d'implication des agences d'urbanisme à l'international est la coopération décentralisée des villes ou des régions en échanges avec leurs collectivités partenaires. La coopération est avant tout « une histoire partagée » entre deux collectivités, mais aussi entre des individus, élus comme techniciens. La taille de la collectivité n'est pas un frein, comme en témoigne l'expérience des agences de Saint-Omer en Afrique ou d'Oise-la-Vallée au Liban.

Les collectivités qui ont les coopérations les plus anciennes et les plus robustes ont parfois créé des outils communs d'ingénierie, de formation et de recherche, copilotés avec les autorités locales. C'est ainsi le cas des Instituts des Métiers de la Ville (IVM) à Hanoï et à Antananarivo (Région Ile-de-France) ou du centre de prospective et études urbaines (PADDI) à Hô-Chi-Minh-Ville (Région Rhône-Alpes).

L'inscription dans des réseaux

Le second cadre d'intervention est la réponse à des appels d'offres internationaux lancés par les bailleurs de fonds où les agences répondent seules ou en consortium avec d'autres structures fran-

çaises (groupes d'ingénierie ou de services urbains). Ces coopérations posent toute la question de la mise en réseau de l'ingénierie urbaine à l'international. Certaines agences s'inscrivent aussi dans des réseaux internationaux thématiques de villes : ainsi Marseille et Dunkerque sont actives dans l'Association Internationale des Villes Ports (AIVP). Depuis une vingtaine d'années, la FNAU a développé un partenariat et des coopérations avec le réseau MAJAL des « agences urbaines » marocaines. Dans plusieurs villes africaines est à l'étude la création d'agences urbaines partenariales, avec l'appui d'agences françaises : Grenoble à Sfax, Dunkerque à Annaba, Lyon à Sétif et Bamako...

Professionnalisation et formation

Les agences d'urbanisme sont en lien avec Cités Unies France (CUF), association de collectivités qui promeut la coopération décentralisée, dans laquelle elle observe une professionnalisation vers des projets plus structurés et l'intérêt croissant des bailleurs de fonds pour les projets de coopération de collectivités locales, notamment dans le domaine de l'urbanisme et des transports. Le réseau des agences travaille aussi avec l'Agence française de développement (AFD), principal financeur français à l'international, qui augmente régulièrement la part des questions urbaines dans ses financements, notamment avec des prêts directs aux collectivités. La formation des cadres des villes du Sud sur l'urbanisme est également une activité croissante, dans laquelle l'expertise française est reconnue. Sur ce champ, les agences d'urbanisme s'impliquent dans des formations-actions organisées entre deux collectivités (par exemple Amman et l'Apur, Ouagadougou et l'agence d'urbanisme de Lyon...).

Une plateforme pour fédérer des actions

Afin de répondre à l'enjeu de mise en réseau de l'expertise à l'international, les ministères des Affaires étrangères et de l'Egalité des territoires ont initié depuis 2011 le Partenariat français pour la Ville et les territoires (PFVT), une plateforme qui vise à fédérer et mettre en réseau l'ensemble des familles d'acteurs impliqués dans la coopération : collectivités locales, ONG, professionnels, enseignants et chercheurs, grandes entreprises... En 2012, la FNAU a été copilote d'un groupe de travail du PFVT sur la planification stratégique qui a débouché sur un document d'« orientations françaises pour la planification stratégique » présentées et discutées au Forum urbain mondial de Naples en septembre 2012. Le réseau des agences a été également présent au Forum Africités en décembre 2012 dans le cadre du PFVT.

Pour la FNAU, cette mise en réseau de l'expertise est essentielle pour favoriser les partenariats entre les acteurs et valoriser les savoir-faire français dans les politiques urbaines, pour développer les partenariats avec les grands acteurs internationaux : ONU-Habitat, Cities Alliance, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), mais aussi pour permettre de mieux faire entendre la voix de la France (et de l'Europe) dans les événements et débats internationaux sur l'urbain.

L'appui des agences d'urbanisme à plus de 60 villes dans le monde de 2000 à aujourd'hui

19 agences engagées... sur tous les continents

Les thèmes les plus fréquents :

- appui d'« agences d'urbanisme »
- stratégie urbaine
- planification régionale et urbaine
- projets urbains
- transports urbains
- qualité urbaine
- patrimoine et culture
- SIG et outils cartographiques

- Activités en cours
- Activités récentes

AMÉRIQUE

Strasbourg
59 MONTREAL/QUÉBEC, Canada
 2008. Démocratie locale, concertation et déplacements

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
60 MEXIQUE
 2007-2011. Appui aux agences urbaines du Mexique

Lyon
61 SAN SALVADOR, Salvador
 2000-2005. Gouvernance urbaine et planification territoriale

Lyon
62 SAN JOSÉ, Costa Rica
 2000-2005. AMO métropolitaine

Bordeaux
63 MARACAÏBO, Venezuela
 2001-2003. Reconquête urbaine de la « plaque » portuaire en centre-ville

Bordeaux
64 MERIDA, Venezuela
 2005-2009. Stratégie de revalorisation du centre ancien / TCSP

Bordeaux
65 CIUDAD GUAYANA, Venezuela
 2005-2009. Schéma directeur

APUR Atelier parisien d'urbanisme
66 MEDELLIN, Colombie
 2011. AMO

APUR Atelier parisien d'urbanisme
67 BOGOTÁ, Colombie
 2012. AMO

Guyane
68 OÏAPOQUÉ, Brésil
 2011. Réunion d'échanges autour de l'urbanisation des deux villes frontalières

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
69 RIO DE JANEIRO, Brésil
 2013. AMO, planification métropolitaine et mobilité durable

Lyon
70 CURITIBA, Brésil
 2011-2013. Qualité urbaine du Centre

Saint-Étienne
71 CURITIBA, Brésil
 2009-2010. Exposition sur l'urbanisme durable Rhône-Alpes

AFRIQUE DU NORD

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
1 MAROC
 2002-2012. Appui aux agences urbaines du Maroc

Clermont-Ferrand
2 MARRAKECH, Maroc
 2007. Ateliers sur la planification urbaine

Dunkerque
3 EL JADIDA, Maroc
 Relations d'échanges techniques avec l'agence urbaine

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
4 CASABLANCA, Maroc
 2004-2010. Maîtrise d'œuvre, schéma directeur métropolitain, plans de secteurs, grands projets urbains

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
5 CASABLANCA/RABAT, Maroc
 Maîtrise d'œuvre, adaptation des villes au changement climatique

APUR Atelier parisien d'urbanisme
6 RABAT-SALÉ, Maroc
 2007-2011. Maîtrise d'œuvre, schéma directeur

Lyon
7 RABAT-SALÉ, Maroc
 2009-2010. AMO / appui agence d'urbanisme et PDU

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
8 ALGER, Algérie
 2008-2013. Maîtrise d'œuvre, schéma directeur métropolitain, adaptation au changement climatique

Marseille
9 ALGER, Algérie
 2010-2011. Interface et développement

Lyon
10 SÉTIF, Algérie
 2010-2012. Appui agence d'urbanisme

Marseille
11 CONSTANTINE
 2008-2009. Maîtrise

Dunkerque
12 ANNABA, Algérie
 2012. Assistance d'une agence d'urbanisme interface ville-port

AFRIQUE

Lille
44 SAINT LOUIS, SÉNÉGAL, Sénégal
 2000-2010. AMO

Marseille
45 DAKAR, Sénégal
 2011. Secteurs centraux et réhabilitation

Lyon
46 BAMAKO, Mali
 2012. Appui création d'urbanisme

Mulhouse
47 SOFARA, Malawi
 2005. AMO

Lyon
48 OUAGADOUGOU, Burkina Faso
 2012. AMO



MOYEN-ORIENT ET ASIE

Dunkerque
13 BIZERTE, Tunisie
 2012. Ateliers de projet urbain sur l'interface ville-port

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
14 TUNIS, Tunisie
 Maîtrise d'œuvre, adaptation des villes au changement climatique

Grenoble
15 SFAX, Tunisie
 Appui à la création d'une agence urbaine

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
16 TRIPOLI, Lybie
 2008-2013. Maîtrise d'œuvre, charte urbaine, règlement d'urbanisme, plan vert, schéma directeur

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
17 ALEXANDRIE, Egypte
 Maîtrise d'œuvre, adaptation des villes au changement climatique

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
18 LIBAN
 2003-2006. AMO, maîtrise d'œuvre, schéma d'aménagement du territoire

Lyon
19 TRIPOLI, Liban
 2010-2011. Appui politique culturelle

Marseille
20 BEYROUTH, Liban
 2012. Appui développement stratégique et SIG

Oise-la-Vallée
21 ZAHLE, Liban
 2003. Plan de développement urbain pour la ville

Lyon
22 ALEP, Syrie
 2008-2010. AMO / PDU

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
23 DAMAS, Syrie
 2010-2013. Maîtrise d'œuvre, schéma directeur, patrimoine

APUR Atelier parisien d'urbanisme
24 AMMAN, Jordanie
 2008. AMO

Lyon
25 EREVAN, Arménie
 2011-2012. Qualité urbaine du centre

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
26 TÉHÉRAN, Iran
 2005. Maîtrise d'œuvre, appui au schéma directeur régional

APUR Atelier parisien d'urbanisme
27 TÉHÉRAN, Iran
 2005. AMO, schéma directeur régional

Strasbourg
28 RAJASTHAN, Inde
 2010. Conseil-expertise patrimoine

Lyon
29 JAÏPUR, Inde
 2001-2004. Politique patrimoine vieille ville

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
30 MUMBAÏ, Inde
 2012. AMO, plan directeur de Greater Mumbai

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
31 BANGALORE, Inde
 2002-2005. Maîtrise d'œuvre, SIG du schéma directeur métropolitain

APUR Atelier parisien d'urbanisme
32 MOSCOU, Russie
 2013. AMO

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
33 MOSCOU, Russie
 AMO, gouvernance métropolitaine et transports

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
34 IRKOURTSK, Russie
 2002-2008. AMO, projets urbains

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
35 SHANGHAÏ, Chine
 1985-2012. AMO, schéma directeur métropolitain, grands projets stratégiques

Toulouse
36 CHONGQING, Chine
 Depuis 2002. AMO

Bordeaux
37 SAPA, Vietnam
 2002-2004. Plan de développement urbain et règlements de construction

Toulouse
38 HANOÏ, Vietnam
 Depuis 2002. AMO

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
39 HANOÏ, Vietnam
 2000-2012. AMO, schéma directeur métropolitain, grands projets stratégiques

Lyon
40 HO CHI MINH VILLE, Vietnam
 2000-2012. AMO

APUR Atelier parisien d'urbanisme
41 VIENTIANE, Laos
 2004. AMO

APUR Atelier parisien d'urbanisme
42 PHNOM PENH, Cambodge
 1992-2010. AMO

IAU Institut d'aménagement urbanisme Île-de-France
43 PHNOM PENH, Cambodge
 2002-2004/2012. Maîtrise d'œuvre, schéma directeur métropolitain, appui plan transport

Marseille
49 NIAMEY, Niger
 2008. AMO

Lyon
50 PORTO NOVO, Bénin
 2000-2012. Politique touristique intercommunale

Saint-Omer
51 COUFFO, Bénin
 Depuis 2009. Formation outils cartographiques, appui à l'élaboration d'un schéma d'aménagement

Amiens
52 INTERCOMMUNALITÉ DES COLLINES, Bénin
 2012. Assistance définition des objectifs stratégiques et de développement du territoire

Saint Omer
53 YAOUNDÉ III, Cameroun
 2012. Appui à la planification

Rennes
54 DEBRE-BERHANE, Ethiopie
 2005. Développement urbain

Lyon
55 ADDIS ABEBA, Ethiopie
 2000-2012. Maîtrise d'œuvre et AMO

La Réunion
56 COMORES
 Formation management en urbanisme

La Réunion
57 MADAGASCAR
 Depuis 2011. Appui montage observatoire aménagement et gestion déchets

La Réunion
58 ILE MAURICE
 Depuis 2011. Aménagement territoire et SIG

Apur : ÉLABORATION DES PLANS D'AMÉNAGEMENT UNIFIÉS DES VILLES DE RABAT ET SALÉ

Par Mehand MEZIANI, Architecte-Urbaniste, Apur

L'Atelier Parisien d'Urbanisme (Apur) a remporté l'appel d'offres international pour l'élaboration d'un Plan d'Aménagement Unifié (PAU) des villes de Rabat et Salé lancé fin 2007 par l'Agence Urbaine de Rabat Salé au Maroc. L'élaboration de ces documents intervient à un moment clé pour la région capitale, qui doit affirmer son rôle à l'échelle nationale et internationale tout en redéfinissant son identité métropolitaine.



Le Plateau d'Akrach, secteur stratégique.

Dès le départ, l'Apur a mis en évidence la nécessité de mener une réflexion globale sur l'agglomération de Rabat et Salé jusqu'alors traitées de façon indépendante. Rabat et Salé constituent les deux parties d'une même métropole, séparées par un oued, le Bou Regreg : renforcer l'image de Rabat - Capitale nécessite de valoriser en premier lieu Salé qui souffre d'un fort déficit d'identité mais aussi de Témara, troisième ville de la conurbation qui offre des potentialités de développement importantes. L'objectif des plans d'aménagement de ces trois villes vise donc à les rendre complémentaires en termes de dynamique et de cohérence territoriale.

Afin de conforter son rôle de capitale, la Ville de Rabat a défini comme enjeu le renforcement de l'attractivité économique (activités à l'international, tourisme, recherche scientifique, services et nouvelles technologies). La Ville a également pour objectifs d'améliorer le cadre urbain, d'œuvrer dans le domaine social, de répondre aux besoins de logement et d'équipements de proximité, en assurant notamment une plus grande mixité de la population et une répartition plus équilibrée des activités. L'Apur a pu s'appuyer sur l'expérience acquise sur le territoire de Paris et de sa

métropole : il existe en effet une forte proximité d'échelles et d'enjeux entre Paris et Rabat, ainsi que des similitudes dans les systèmes juridiques et réglementaires. Dans un premier temps, l'Apur a réalisé une évaluation prospective et critique des documents d'urbanisme existants, un diagnostic socio-économique approfondi des caractéristiques de la population, de l'habitat et des activités économiques de l'agglomération et une analyse spatiale très détaillée portant sur l'utilisation du sol, la morphologie, les questions d'environnement et les réseaux.

A la suite de ces analyses, les atouts et faiblesses de la conurbation ont été mis en évidence, cartographiés, pour permettre l'élaboration d'un document d'orientations stratégiques proposant plusieurs scénarios de développement urbain. Ils développent des choix de développement contrastés, allant du renforcement du développement linéaire le long de la côte à un développement éclaté en zones périurbaines et rurales. Après le choix d'un scénario par les décideurs, un document définitif a fixé les grands engagements du plan d'aménagement et les prescriptions spatiales et thématiques qui en découlent. Le scénario retenu propose une intensifica-

tion urbaine de la zone centrale de la conurbation limitant ainsi l'étalement urbain. La stratégie d'aménagement de l'espace s'articule autour d'un schéma de transports collectifs qui met en cohérence les dynamiques en cours et les secteurs stratégiques de projets comme le plateau d'Akrach. Ce vaste territoire constitue une opportunité pour créer une nouvelle continuité urbaine entre Rabat et Salé en s'appuyant sur une ligne de transport en commun lourd structurante en rocade.

Les grandes orientations retenues ont été précisées et traduites spatialement et réglementairement dans les PAU. Ce plan stratégique définit une vision globale pour assurer la cohérence nécessaire à l'échelle de l'agglomération, et une gestion à moyen terme des évolutions urbaines en proposant des modes opératoires adaptés à l'ampleur des enjeux et à la complexité des opérations. La mise en place d'outils de suivi et de concertation vient compléter cette stratégie afin d'assurer la mise en œuvre de ces nouveaux plans d'aménagement unifiés, vecteurs essentiels du nouveau de Rabat-Salé, pour bâtir une métropole au service des habitants en mesure de jouer son rôle dans la compétition mondiale.

Agence de Toulouse : HANOÏ, UN PLAN GUIDE POUR UNE ENTRÉE DE VILLE MAJEURE

Par Jérôme IONESCO, Architecte-Urbaniste, responsable Projets & formes urbaines, aua/Toulouse aire urbaine

Toulouse et Hanoï se sont engagées dès 1996 dans un accord de coopération portant sur la réalisation d'un plan de préservation du centre ancien de la capitale du Vietnam. Renouvelé en 2009, un accord plus ambitieux a permis aux deux villes de poursuivre cette action et d'élargir leurs collaborations aux déplacements urbains, aux échanges universitaires, au développement durable... Aujourd'hui, une convention spécifique concerne l'établissement d'un grand projet urbain sur un axe majeur de la Ville de Hanoï, qui relie la ville ancienne aux très importantes périphéries, sur 12 km environ.

L'objectif est l'élaboration d'un plan guide de nature à encadrer la réhabilitation et la transformation progressive de l'axe « Ton Duc Thang - Nguyen - Trai ». Il précisera les modalités de déplacements le long de l'axe ainsi que les choix en matière de destination des sols de part et d'autre de l'axe : habitat, commerces, bureaux, universités. Il devra également statuer sur son rôle dans la transformation du Grand Hanoï : quelle image internationale ? Quelles vocations principales ? Quelle stratégie d'aménagement et de renouvellement urbain : densités, hauteurs, formes urbaines, mixité... mais également valorisation du patrimoine, maintien et renforcement de grands équipements publics, universitaires, mesures environnementales ? Quelle politique de déplacements en faveur des transports collectifs et des modes doux ? Un comité technique, réunissant l'Institut de planification urbaine d'Hanoï et l'aua/T, est chargé de coordonner l'ensemble des travaux d'études. Une première étape du projet a été engagée en avril 2012 avec le déplacement d'une délégation technique toulousaine, pour la réalisation d'un diagnostic sur l'ensemble de l'axe, soit depuis le temple de la littérature le « Van Mieu », site emblématique de l'enseignement de Confucius, jusqu'à la ville de Ha Dong. Cette mission a permis de réaliser un premier repérage des lieux et de constituer les bases d'un fonds iconographique et de ressources chiffrées sur la ville et ses environs. La réalisation de ce diagnostic s'est effectuée entre Toulouse, sous la direction d'un chef de projet architecte-urbaniste de l'aua/T, et Hanoï avec la création d'une équipe in situ constituée d'un architecte senior et deux architectes juniors. L'équipe a pu s'appuyer sur les travaux d'un at-

lier, organisé conjointement en 2011 par l'École d'architecture de Toulouse et l'Université d'architecture d'Hanoï. Fin 2012, Le diagnostic a été présenté aux différents services de la ville de Hanoï et de l'Institut de Planification Urbaine ; les échanges ont permis de partager les analyses et de confirmer l'urgence de maîtriser le développement d'Hanoï. 2013 devrait voir la finalisation du plan guide et de la formalisation d'une étude détaillée sur une première section de l'axe. Sur l'identité urbaine, paysagère et environnementale, comment conjuguer développement urbain et respect des trames vertes et bleues qui prévalaient historiquement ? Peut-on fabriquer un projet urbain en restructuration de l'axe sans prendre en compte ce qui fait trace dans l'histoire ? Sur le fonctionnement social et l'écono-

mie locale, peut-on développer le nouveau Hanoï en renonçant à ce qui fonde la valeur identitaire du Hanoï d'aujourd'hui : qualité de l'habitat mixte-compartment⁽¹⁾, structure sociale, activités ? Au regard des prévisions de croissance du Grand Hanoï et de l'évolution forte des populations étudiantes, peut-on se dispenser de sites universitaires dans la ville ? Sur la mobilité et les déplacements, doit-on conforter l'accessibilité routière au centre-ville - autoponts, nouveaux axes - et en même temps développer les transports en commun ? L'élaboration du plan guide sera l'objet de choix stratégiques partagés en réponse à toutes ces questions.

1 - Compartiment : logement de 4 m de large sur 2, 3, 4 ou 6 niveaux, issu de la tradition chinoise.

Une analyse du territoire par grands tronçons.



Agence de Grenoble : UNE AGENCE URBAINE POUR RÉCONCILIER SFAX ET SON LITTORAL

Par Anne QUANTIN-POTTECHER, Responsable Communication, AURG

420 ha de foncier nu, dépollué et disponible en bord de Méditerranée, aux portes d'une grande agglomération tunisienne en pleine croissance ; l'agence d'urbanisme au jury de concours du projet d'aménagement et soutien à la création d'une agence urbaine...

Histoire d'une collaboration entre les villes de Sfax et de Grenoble, dédiée à la valorisation de l'exceptionnel site littoral de Taparura, vecteur de déploiement du grand Sfax.

Deuxième pôle d'activité en Tunisie, la ville de Sfax a poussé librement, étouffant une médina pourtant bien conservée et dégradant par son activité industrielle un milieu littoral déjà isolé par la voie ferrée. « Les élus de Sfax et l'État tunisien ont pris la décision courageuse de déplacer certaines des industries et de reconquérir l'espace maritime autour du site de Taparura », confie Philippe de Longevialle, adjoint chargé de l'urbanisme et de l'aménagement au maire de Grenoble, jumelée avec Sfax. « Avec une vraie volonté de conduire un plan d'aménagement, de maîtrise urbaine et foncière et de développement des transports en commun, à l'échelle du Grand Sfax... ».

Après une première mission exploratoire début 2012, l'Agence – Jean Michel Evin, son directeur général, et deux collaborateurs – a participé au jury du concours

d'idées national pour l'élaboration du plan d'aménagements de détails (PAD) de Taparura, piloté par la Société d'études et d'aménagement des côtes nord de la Ville de Sfax (SEACNVS), sous la présidence du p-dg Mohammed Gouider. Le défi est de taille pour le futur PAD : concevoir un projet de ville nouvelle pour 60 000 habitants, fer de lance de la mutation du Grand Sfax, satisfaisant des conditions de participation citoyenne, d'accessibilité et d'exemplarité dans la mise en valeur du littoral, du respect de l'environnement et de retour à la mer pour tous.

Quelles sont les suites à donner pour l'Agence ?

Lors des échanges entre les élus de l'Agence, le président de la commune de Sfax a rappelé que « depuis la révolution, les Sfaxiens espèrent beaucoup de

Taparura qui cristallise leur envie d'une ville nouvelle ». Il a précisé ses attentes en faveur d'une expertise urbaine pour « éviter les dérapages et les mauvais choix qui ont pu avoir lieu dans le passé ». Insistant sur la nécessité d'établir la cohérence de ce projet avec les autres études, il a souligné l'urgence de la mise en place d'une agence urbaine. Philippe de Longevialle le confirme : « pour pouvoir développer un plan d'urbanisme cohérent, il faut une structure ad hoc qui fournisse tous les éléments nécessaires à une prise de décision. L'Agence est bien placée ». En réponse, Jean-Michel Evin a rappelé les fondements pour la création et la mise en place d'un tel outil

« piloté par les élus au sein d'un partenariat large État / collectivités, qui permette d'établir des continuités dans les actions de développement et d'aménagement, en accordant les projets, les échelles et les plannings et en faisant participer la population ».

Orientation a été prise d'une agence urbaine, associant élus du Grand Sfax et autres parties prenantes, essentiellement financée par l'échelon central. Le débat est désormais ouvert pour préciser les attentes de tous. Des échanges méthodologiques sont engagés et l'Agence grenobloise organise fin avril 2013 un séminaire de travail en ses murs ; il doit permettre à une délégation de techniciens sfaxiens d'appréhender le fonctionnement de l'outil, du point de vue des statuts et du programme. L'étape suivante devrait voir l'élaboration d'une charte de création de l'Agence urbaine de la région de Sfax, sous le pilotage d'une équipe de la Ville de Sfax, la SEACNVS, la Ville de Grenoble, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise. Une assistance technique sera proposée pour les études structurantes et la planification, ainsi que l'esquisse d'un programme d'études pour la future agence urbaine. Enfin, concernant le projet Taparura, un atelier suivi pour l'élaboration du PAD, voire une assistance technique en continu, sont envisagés.

« Expérience importée, mais production locale ! », conclut Philippe de Longevialle. « Nous collaborerons à définir les statuts : qui décide, qui participe, comment... Il faut trouver une formule souple et durable qui garantisse les processus de décision et favorise la transmission des bonnes pratiques. L'Agence va aider l'équipe de Sfax à concevoir un système ouvert et performant. C'est un vrai challenge ».



Un projet ambitieux entre la ville historique et le bord de mer.

Agence de Saint-Omer : APPUYER DES INTERCOMMUNALITÉS AU BÉNIN

Par Nicolas ROCHAS, Responsable du Pôle Connaissance Territoriale & Coopération Internationale, AUDRSO

Depuis 2008, l'Agence d'urbanisme et de développement de la région de Saint-Omer est opératrice de coopération décentralisée, pour la Communauté d'agglomération de Saint-Omer, d'un programme d'appui institutionnel et d'ingénierie avec trois communes du Département du Couffo, au Bénin.

Créées en 2000 avec la promulgation de plusieurs lois de décentralisation, les communes béninoises doivent exercer leurs compétences récemment transférées tout en ne disposant que de très peu de moyens humains et financiers. Parallèlement, les défis qu'elles doivent relever sont majeurs pour offrir à leurs populations les services de base tels que l'assainissement, l'accès à l'eau potable, la gestion des déchets... Dans ce contexte, l'appui potentiel de partenaires constitue un enjeu important pour accompagner le processus de décentralisation et les mutations rapides que connaissent ces communes, notamment en termes de croissance urbaine.

Au terme de ces trois premières années de coopération, l'objectif principal est en passe d'être atteint avec la création prochaine de la communauté de communes du Couffo en 2013. Depuis 2010, l'ensemble des partenaires du projet ont travaillé sur la préparation de la future intercommunalité. De nombreux ateliers et séminaires ont eu lieu au Bénin ou en France pour sensibiliser dans un premier temps sur les enjeux de la coopération intercommunale, puis, dans un second temps, pour échanger autour des questions organisationnelles et fonctionnelles d'une intercommunalité.

Sur le plan technique, une des attentes exprimées par les partenaires béninois concernait la mise en place d'un outil d'aide à la décision et à la gestion du territoire. En 2010 et 2011, que ce soit par la présence de stagiaires de l'agence d'urbanisme au Couffo ou lors des missions de techniciens, un important travail de création de bases de données a été réalisé. Outre les relevés GPS des équipements, la digitalisation des zones bâties et de la voirie a été rendue possible grâce à la mise à disposition d'images satellites récentes et précises par PlanetAction. Plus récemment, la formation d'une quinzaine de techniciens des communes à un logiciel de sys-



Améliorer l'accès à l'eau potable : un forage artésien à Lalo (Bénin).

tème d'information géographique va permettre aux communes d'être autonomes pour l'actualisation des données, contribuant ainsi à la pérennisation de l'outil.

Un vrai retour pour la collectivité et l'agence

Si les projets sont l'occasion de valoriser le savoir-faire des agences en matière d'accompagnement des collectivités territoriales dans la définition de leurs politiques locales, c'est également une formidable opportunité pour les techniciens français d'élargir leur champ de compétences par la confrontation à des problématiques très différentes, interpellant par exemple sur les méthodes et outils à développer avec les partenaires pour répondre à leurs besoins. A titre d'exemple, très peu de données étant disponibles sur les communes béninoises ; il a fallu les créer à partir de relevés de terrain, ce qui a demandé une formation au sein de l'agence d'urba-

nisme à des outils tels que les SIG nomades et GPS. Ces techniques sont désormais réutilisées pour les études de l'agence lors de la réalisation de l'atlas des zones d'activités, du schéma des liaisons douces, de l'inventaire du patrimoine bâti... La réciprocité de telles démarches est donc réelle ; les pratiques des partenaires pouvant également constituer des pistes intéressantes à expérimenter sur le périmètre d'intervention des agences. Récemment, un atelier sur la démocratie participative a été l'occasion pour les partenaires béninois de présenter l'importance de la concertation avec la société civile dès le démarrage de l'élaboration des documents de planification. Cette coopération a donc revêtu une forte valeur ajoutée pour les politiques publiques locales, au-delà du partage d'expériences et du « supplément d'âme » pour les techniciens et les élus.

Agence de Lyon : ACCOMPAGNER ET RENFORCER LES ÉQUIPES LOCALES

Patrice BERGER, directeur international, et Christian SOZZI, chargé de mission, UrbaLyon

Deux ou trois choses que l'agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise tire de sa pratique de l'appui à des collectivités du Sud... en aidant à mettre en place les premières logistiques de projet, en accompagnant les équipes en place et en essayant de stabiliser dans la durée les bases fragiles d'une organisation technique souvent faible ou inexpérimentée...



Addis Abeba, Churchill Avenue, axe symbolique du centre-ville.

L'agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise est engagée depuis près de vingt ans dans des missions de coopération que lui confie la collectivité lyonnaise. La plupart de ces missions ont pour objet le renforcement de la capacité des autorités locales à instruire, définir, formaliser et piloter des politiques urbaines ou des projets d'aménagement. Il s'agit quelquefois de l'appui direct à la création de structures de type « agence d'urbanisme » comme à Sétif, en Algérie, ou à Bamako, au Mali, du soutien d'organisations existantes comme l'agence urbaine de Rabat, au Maroc. Cela peut être également la mise en place de structure ad hoc comme un bureau de développement municipal à Tripoli, au Liban, ou une « mission tourisme » à Porto-Novo, au Bénin.

Très souvent, c'est auprès des services municipaux qu'intervient l'agence de Lyon. Ainsi à Ouagadougou, au Burkina Faso, elle vient en appui à la direction de l'urbanisme pour la définition du premier plan

d'occupation des sols de la ville, ou auprès du nouveau service déplacements-transports pour le guider dans ses premiers pas. Dans tous les cas, les interventions sur les projets se doublent d'un appui multiforme auprès des techniciens locaux : programmes de formation, accompagnement méthodologique, animation de démarches partenariales, appuis ponctuels en expertise, soutien à la communication et à la concertation, dialogue avec les bailleurs internationaux. De cette expérience d'ingénierie, peuvent être tirés deux ensembles d'enseignements.

Premier enseignement, en forme d'évidence : chaque projet - qu'il s'agisse d'approches globales ou d'interventions ponctuelles - appelle un solide partenariat politique et technique. L'identification des interlocuteurs - le fil rouge initial - est l'une des clés de réussite. C'est sur sa solidité que repose la construction des fondations d'une démarche. Il arrive que ce travail soit sous-estimé pour différentes raisons :

occultation polie des faiblesses locales, volontarisme excessif des décideurs, mauvaise appréciation des conditions de durabilité du projet. La construction préalable d'une maîtrise d'ouvrage va bien au-delà de la définition d'une structure ou d'un poste. Un organigramme n'est pas, à lui seul, une condition de réussite ! Il faut aussi intégrer la collecte, la disponibilité des données et la capacité d'en organiser la diffusion, souvent par la carte ou la note de synthèse. Cela concerne aussi le fonctionnement de la chaîne de décision, le repérage de ses éléments les plus faibles qui affecteront la solidité de l'ensemble et la pédagogie pour des pratiques plus transversales de projet qui se nomment coordination, reporting et procédures de validation.

Le second enseignement doit être fortement souligné dans les conditions d'urgence des villes du Sud. Les projets doivent s'accompagner de leurs conditions de mise en œuvre dans des durées longues. Le plan stratégique de développement d'Addis Abeba, la conservation patrimoniale du centre de Porto-Novo ou encore la structuration des études urbaines de Bamako sont des œuvres de longue haleine qui s'étendent bien au-delà des mandats électoraux ou des conventions de coopération. Cette prise en compte de la durée se heurte souvent au manque de personnel qualifié et à son turn over, à la faible formation des cadres techniques intermédiaires mais aussi - cette question est souvent mal appréciée - aux déficits de management des services locaux. Dans tous ces domaines, les appuis - même modestes - des collectivités du Nord peuvent avoir un impact fort. Encore faudrait-il que les budgets de ces villes du Sud, issus d'une fiscalité au rendement souvent insuffisant, permettent par des salaires et des carrières attractifs, la formation et la pérennité d'équipes techniques solides.

IAU Ile-de-France : PLANS, PROJETS ET PARTICIPATIONS

Par Eric HUYBRECHTS, architecte-urbaniste, Mission Internationale, IAU-IdF

La question de la participation, par rapport au projet urbain ou à la planification métropolitaine et régionale, est liée aux processus de décentralisation observés dans de nombreuses régions du monde. Au fond, elle est si inhérente à la « planification urbaine stratégique » portée par les grands bailleurs internationaux qu'il faudrait plutôt qualifier celle-ci de « planification urbaine participative »...

L'IAU entre ateliers et forums...

Les experts ont ainsi été amenés à développer de nouveaux outils facilitant l'intégration d'acteurs multiples dans la consultation et parfois la concertation sur les projets urbains à toutes les échelles. Pour l'IAU Ile-de-France, cela a concerné des ateliers thématiques et territoriaux pratiqués sur des échelles larges de territoire comme un pays (Schéma d'aménagement du territoire du Liban) ou une grande métropole (Schéma directeur de Phnom Penh avec l'appui de Cities Alliance; schéma directeur de la wilaya de Casablanca) ou des Ateliers urbains pour des territoires de projet, comme la liaison douce entre le centre-ville et le parc du Bois des pins de Beyrouth, réalisés récemment dans le cadre de la coopération décentralisée de la région Ile-de-France.

Les nouvelles technologies de l'information ouvrent de nouveaux moyens de consulter le public de façon permanente et directe. Cette évolution rapide concerne aussi bien les pays développés que les pays en développement, comme la consultation publique par smartphone pour le Plan directeur de Greater Mumbai préparée par EGIS-Geoplan avec l'IAU-IdF et les forums ouverts sur le site Internet de la collectivité locale concernée. Et lorsque la législation (indienne) oblige à rendre publiques toutes les études validées dans un délai de 30 jours, le débat public prend rapidement une forme très réactive, plaçant ainsi la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre mobilisée sur les projets dans une configuration où elle doit répondre de ses intentions dès l'amont des projets. Cela peut agir sur le contenu des études, les jeux de pression ayant des effets directs sur les processus de production des études.

... Comme l'Ile-de-France avec le Sdrif

Ces expériences ne sont pas nouvelles, de nombreuses villes d'Amérique du Nord et d'Australie ayant été plus loin depuis

plusieurs décennies dans ces pratiques participatives, avant la révolution numérique. Avec parfois pour résultat le blocage d'initiatives politiques pour élaborer des projets urbains pourtant nécessaires (Docklands de Sydney, Mission Bay à San Francisco). La complication du jeu d'acteurs et la prise en compte d'avis contradictoires supposent en effet une gestion de la communication différente de celle pratiquée auparavant. Il n'est plus possible de dissimuler les orientations du développement au risque de favoriser des anticipations spéculatives contre-productives avant même de pouvoir agir sur l'espace; les revendications de la société civile deviennent plus pressantes et les rapports de force peuvent donc s'en trouver modifiés. Au regard des expériences étrangères, la participation large et démocratique de l'élaboration du SDRIF en Ile-de-France

constitue une référence remarquable par l'échelle, la diversité des outils utilisés (forum, ateliers-débats, questionnaires, ateliers citoyens...) et la multiplicité des acteurs mobilisés.

Ce qui renvoie inversement aux grandes difficultés rencontrées pour la mise en place du débat public dans des régimes autoritaires (Algérie, Libye et Syrie pré-révolutionnaires). S'il fallait vérifier en retour de ces expériences récentes à l'étranger que les méthodes utilisées en urbanisme restent tributaires des modes de gouvernance en vigueur, et non l'inverse, c'est fait.

Le projet stratégique de Mumbai (18 millions d'habitants) a fait l'objet d'une large consultation publique.



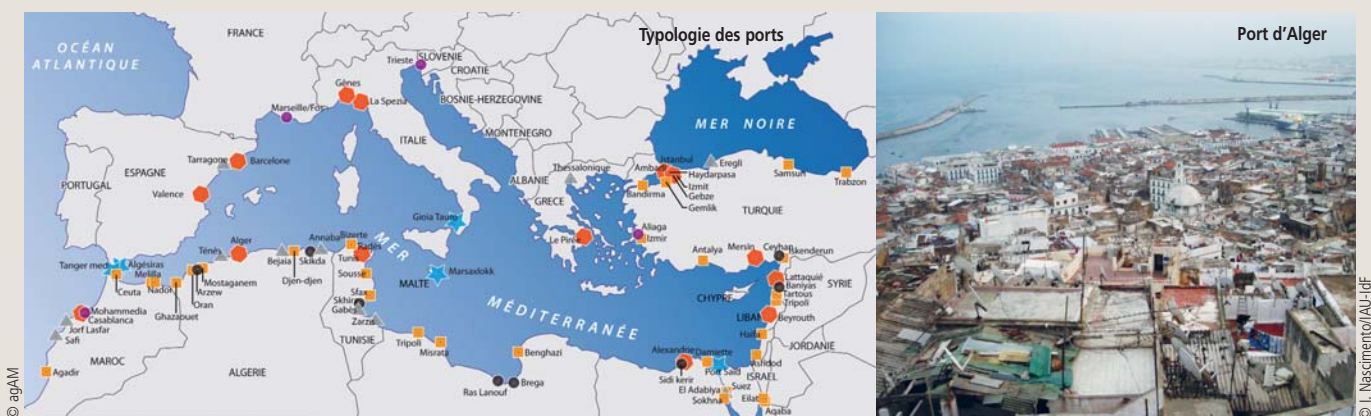
© E. Huybrechts / IAU IdF

AGENCE DE MARSEILLE :

un atlas des villes portuaires du Sud et de l'Est de la Méditerranée

Par Xavier Moiroux, chargé d'études, Service développement économique et stratégies, agAM

L'agAM travaille depuis janvier 2012 à la réalisation d'un atlas des villes portuaires du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Il concerne six pays de la façade méditerranéenne : Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Liban et Turquie. Deux ports par pays sont étudiés.



Ce projet, commandité par la Ville de Marseille, le GPMM (Grand port maritime de Marseille), le CMI (Centre de Marseille pour l'intégration méditerranéenne) et l'AIVP (Association internationale des Villes Ports), cherche à mieux comprendre les relations entre villes, ports et territoires dans l'espace méditerranéen, à échanger sur les bonnes pratiques entre villes portuaires du Nord et du Sud et sur les complémentarités à promouvoir. Il comporte une première partie d'état des lieux sur les trafics portuaires et les principaux enjeux urbains au Sud et à l'Est de la Méditerranée ; et une partie diagnostic stratégique intégrant pour chaque ville-port comme à l'échelle globale les projets, les principaux enjeux, et les bonnes pratiques.

Afin de réaliser ce diagnostic, l'agAM effectue une série de missions dans les différents pays, pour rencontrer les responsables qui mettent en œuvre le développement portuaire et urbain, et visiter les ports choisis.

L'étude comporte quatre axes de travail : système portuaire méditerranéen, stratégies de développement portuaire, port et territoire, interface ville-port.

Quatre missions sur six ont été effectuées : Tunisie (Tunis-Sfax), Maroc (Casablanca-

Tanger), Turquie (Istanbul), Algérie (Oran-Alger). Quelques missions complémentaires pourraient également être réalisées. Les missions auront d'abord permis d'établir une relation avec les ministères, les ports et les territoires concernés, l'un des enjeux étant l'organisation d'une conférence commune à Marseille (octobre 2013) et la constitution à moyen terme d'un réseau méditerranéen de villes portuaires, autour du couple villes/port.

Outre la constitution d'une base de données sur les trafics portuaires, l'étude permet notamment, à partir d'une grille commune, une comparaison des différentes stratégies de développement portuaire, d'interface ville-port, de localisation des ports dans les aires métropolitaines et de positionnement de ces ports dans le système portuaire méditerranéen. L'enjeu est, au-delà de l'apport de connaissance mutuelle, d'établir, à partir de ces comparaisons, un certain nombre de préconisations.

Outre les perspectives de coopération multilatérale et bilatérale générées par le projet tant pour le GPMM que pour la Ville, le CMI ou l'agAM, les enseignements de l'étude sont déjà particulièrement riches. Les échanges (hors hydrocarbures) restent faibles avec l'UE, malgré l'avè-

nement des hubs de transbordement au sud de la Méditerranée (Tanger Med-Port Saïd). Les ports existants, notamment algériens et tunisiens, souffrent de sous-investissement, d'enclavement urbain et de difficultés de gestion des flux de marchandises.

Les rapports entre ports et territoires sont en pleine évolution : interface ville-port (« réconcilier la ville avec la mer »), velléités de transférer tout ou partie des ports de commerce ou des trafics hors des villes-centre. Pourtant, des contradictions subsistent entre l'appropriation du littoral par les habitants et l'émergence de grands programmes immobiliers de prestige privés et fermés (hôtels, marinas, etc.) ou la « couture » avec les quartiers arrière-portuaires, qu'ils abritent de l'habitat populaire ou des entreprises portuaires.

De même, des questions subsistent entre des stratégies d'attractivité métropolitaine fondées notamment sur de grands projets urbains, touristiques et balnéaires de front de mer, et le développement par ailleurs indispensable des ports sud et est-méditerranéens - quelle que soit leur localisation -, portes d'entrée vitales et outils majeurs de développement.



CLAIRE GUIHÉNEUF LE SOUFFLE DE L'OUEST

Née en Brière, participant au réveil culturel nantais, puis à la révolution urbaine nazairienne, Claire Guihéneuf dirige depuis 2007 l'Agence d'urbanisme du pays de Brest (ADEUPa), autre ville de l'Ouest qui connaît une profonde transformation. Le vent du large semble pousser cette érudite à la vision périphérique fort développée.

« C'était incroyable ! » Claire Guihéneuf résume ainsi ses années nantaises - de 1989 à 1995 - passées à la direction des affaires culturelles de la Ville puis à la direction des musées. C'était le temps des Allumées, du théâtre en appartement et des premières parades de Royal de Luxe. La rédaction d'un mémoire sur la politique de communication de la scène culturelle, réalisé dans le cadre d'un troisième cycle à Paris-Dauphine, a orienté ce début de carrière original. « Mais la décision publique est le vrai fil rouge de mon parcours », corrige cette juriste de formation.

Quand l'expertise nazairienne vient infuser le projet nantais, Claire Guihéneuf fait le trajet en sens inverse. En 1996, alors que le projet Ville-Port sort de terre, elle intègre la Délégation au développement de la région nazairienne - qui n'est pas encore estampillée agence d'urbanisme - avec la mission de mettre en place des observatoires. Habitat, emploi, formation, social, économie : durant dix ans, elle va traiter tous les sujets. Et suivre la mise en place du SCoT de la métropole Nantes Saint-Nazaire.

En 2007, François Cuillandre, président de l'ADEUPa, la choisit comme pilote. De Saint-Nazaire à Brest, le chemin est quasi naturel. Entre les deux ports mutilés par les bombes de la Seconde Guerre Mondiale et malgré leur différence de taille, Claire Guihéneuf a pu déceler de nombreuses similitudes : « ce sont des villes modestes. Les Brestois ne sont pas convaincus de la puissance de leur cité. Ils pensent encore que leur ville est laide, alors qu'elle est magnifique, avec ses reliefs et cette lumière qui vient de l'océan ». À l'image des baroqueux de

l'Ensemble Matheus qui y ont élu résidence, c'est en toute humilité mais avec panache que Brest se bouge. « Elle se bat surtout », reprend la directrice. « Parce qu'ici, on sait que rien n'est facile, que ça ne tombe pas comme ça. Les gens sont habitués à se serrer les coudes, ils n'ont pas les moyens de perdre du temps en rivalités ».

L'ADEUPa, anciennement AUCUBE, est née en 1974 au sein d'une communauté urbaine où le niveau d'intégration des services est depuis plus de dix ans très élevé. « En a découlé une évolution qui fait qu'aujourd'hui, le pays de Brest, constitué en pôle métropolitain en 2011 mais initié dès le début des années 90, est notre échelle de travail au quotidien », explique Claire Guihéneuf. Goûtant ce job qui consiste à être « à la fois en-dedans et en-dehors, dans la mobilisation et dans la réflexion », elle se retrouve dans ce double investissement sur la ville-centre et la ville diffuse. « De la même façon, les différents pôles de l'agence se croisent en permanence. C'est la clé de nos travaux, notre plus-value. L'urbanisme, c'est avant tout de la transversalité ».

Aussi Claire Guihéneuf apporte-t-elle une vigilance particulière aux questions sociales. Confiant avoir « besoin de la littérature pour vivre », elle a lu récemment Elias Canetti, dont les écrits nobélisés ont marqué par l'ampleur de leur vision. « Dans cette crise, ou plutôt cette mutation, à laquelle notre démocratie est confrontée, la ville doit à la fois offrir un cadre de vie réconfortant et des lieux pour le débat et la confrontation », conclut-elle.

Nicolas Guillon



DR

JEAN ROTTNER CAPITAINE D'AGENCE

Le maire de Mulhouse préside également l'agence d'urbanisme, signe de son investissement en matière de développement et de renouvellement urbains. Sujet dont il souhaite voir les enjeux diffusés au-delà du cercle des initiés.

Un médecin urgentiste de profession qui s'investit dans les questions d'urbanisme, une fois devenu élu local : sauf à se livrer à des considérations de mauvais aloi sur l'état de santé des villes, le choix de Jean Rottner surprend. « On me fait souvent la remarque », reconnaît le maire (UMP) de Mulhouse (Haut-Rhin). « Mais l'un n'empêche pas l'autre. J'ai une certaine passion personnelle pour les villes. En vacances, j'éprouve le besoin de visiter la ville du coin pour « sentir » ce qui s'y passe. Même si j'aime bien voir la ligne bleue des Vosges, je suis un vrai citadin. Et puis, le sujet est enthousiasmant. Depuis quelques décennies, on assiste à un renouveau urbain grâce au travail d'architectes de grande qualité », témoigne ce « Mulhousien pure souche » de 46 ans.

Elu maire en 2010 en cours de mandat en succédant à Jean-Marie Bockel, Jean Rottner avait pris la présidence de l'Agence d'urbanisme de la région mulhousienne (AURM) deux ans plus tôt, dès l'issue des élections municipales qui l'avaient propulsé premier adjoint... à l'urbanisme. Bien que réelle, sa marque était restée discrète jusqu'à la fin de l'année dernière et la sortie du projet stratégique « Destinations 2020 », coïncidant avec les vingt ans de l'agence.

Cette feuille de route adopte des métaphores marines en fixant le « cap à suivre » puis le « plan de navigation ». Le capitaine, c'est Jean Rottner, efficacement accompagné de la directrice Viviane Bégoc à la tête d'une équipe de 14 personnes. Nul doute qu'il y a la patte du président dans la demande d'une AU « plus lisible et plus visible », qui puisse communiquer avec moins de timidité vers l'extérieur et ne pas jargonner pour être bien comprise des élus et des acteurs socio-économiques locaux. Son contexte n'est pas

des plus faciles, selon l'analyse de son propre président : « l'agence est une petite équipe, qui évolue dans une agglomération jeune et dans un environnement économique contraint ».

Le projet d'agence confirme la vocation d'études et de prospective de l'AURM, complémentaire des fonctions opérationnelles occupées par la SERM, l'EPL mulhousienne que préside également Jean Rottner. Le document invite l'agence à acquérir des compétences nouvelles pour mieux appréhender la montée du numérique et des NTIC, la mutation des modes de vie, le transfrontalier et l'urbanisme commercial. Autre objectif : « élargir le territoire d'investigation », non pour chercher les contrats hors du périmètre de base du Pays de la région mulhousienne (38 communes, 260 000 habitants) mais pour capitaliser les bonnes pratiques extérieures et développer les collaborations avec les agences voisines, en premier lieu l'Agence d'urbanisme strasbourgeoise dans le contexte du nouveau Pôle métropolitain constitué par les deux agglomérations.

Mieux encore, l'agence doit renforcer son profil d'« agitatrice intellectuelle » et ne pas hésiter à se monter « impertinente ». On a bien entendu ? « J'aime ce terme d'impertinence », confirme Jean Rottner. « Un territoire a besoin de sortir des analyses convenues pour préparer son futur. Il doit se comparer aux autres. L'AURM a cette vocation à ouvrir les fenêtres. Qu'elle n'hésite pas à s'autosaisir d'un sujet, qui se traiterait par exemple au niveau de la FNAU et dont l'importance nous échapperait à l'échelle locale. Il faut laisser une certaine liberté aux professionnels ».

Christian Robischon